



Chape isolante RT 2012 (coût et réglementation)

Par **Catt**, le **07/02/2015** à **11:25**

Suis en train de faire construire une maison, et je m'interroge sur la réglementation et le coût concernant l'isolation de la chape d'environ 80 m², sans chauffage par le sol.

Voici ce qu'on me propose :

isolation TMS 80 par le maçon (coût environ 3 000 € TTC)

Réalisation chape armée par le carreleur (env 1 800 € TTC)

Pose du carrelage et faïences (env 5 000 € TTC)

Soit un coût global de presque 10 000 € ... qui me paraît un peu surréaliste ?

Je remercie toute personne susceptible de m'éclairer, pour que je puisse discuter de ces devis en connaissance de cause avec les artisans.